



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

ASSOCIATION AUVERGNE RHONE ALPES ORIENTATION

Siège social : 1 rue Jacqueline et Roland de Pury
69002 LYON

SIRET : 880 331 715 000 65



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15, quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47



**ORIAL
PROVENCE**

EXPERTISE COMPTABLE
18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom.
Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et aux
Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom et de Paris.

ASSOCIATION AUVERGNE RHONE ALPES ORIENTATION

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Ce document contient 24 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AUVERGNE RHONE ALPES ORIENTATION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 27 novembre 2023

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes

J.P BOUVARD

Fondé de Pouvoirs



Bilan Actif

	Du 01/07/2022 au 30/06/2023			Au 30/06/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	405 456	142 134	263 322	142 259
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 956	7 114	1 842	4 827
Autres immobilisations corporelles	1 838 078	669 621	1 168 457	1 486 151
Immobilisations corporelles en cours				103 800
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 991		37 991	36 235
	TOTAL I	2 290 480	818 869	1 471 611
Comptes de liaison				II
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 665		4 665	15 407
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 115 938		2 115 938	1 514 106
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 637 814		1 637 814	762 042
Charges constatées d'avance	98 269		98 269	630 400
	TOTAL III	3 856 685	3 856 685	2 921 955
Frais d'émission des emprunts				IV
Primes de remboursement des obligations				V
Ecarts de conversion actif				VI
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 147 166	818 869	5 328 296
				4 695 228

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	749 919	749 919
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	52 595	27 054
Excédent ou déficit de l'exercice	96 813	25 541
Situation nette	899 327	802 514
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 567 692	1 728 818
Provisions règlementées		
TOTAL I	2 467 019	2 531 332
Comptes de liaison		
II		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	410 792	250 000
TOTAL III	410 792	250 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	198 135	217 284
TOTAL IV	198 135	217 284
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 710	297 659
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	463 421	416 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 942
Autres dettes	1 522 220	779 910
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		198 816
TOTAL V	2 252 351	1 696 612
Ecarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 328 296	4 695 228

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	26 800	500
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	642 531	164 543
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 434 295	3 264 343
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	966 641	1 951
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	117 601	48 243
Utilisations des fonds dédiés	250 000	
Autres produits	167 711	10
	TOTAL I	9 605 579
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 932 120	1 209 358
Aides financières	1 852 282	276 486
Impôts, taxes et versements assimilés	279 471	115 706
Salaires et traitements	2 562 721	1 031 838
Charges sociales	963 938	384 185
Dotations aux amortissements et dépréciations	514 008	203 198
Dotations aux provisions	47 201	
Reports en fonds dédiés	410 792	250 000
Autres charges	296 407	133 262
	TOTAL II	9 858 941
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-253 362
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 407	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	2 407
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 407
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-250 954
		-124 442

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



Compte de résultat (Suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 818	
Sur opérations en capital	351 706	150 245
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	361 524	150 245
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 575	262
Sur opérations en capital	-874	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	571	
TOTAL VI	13 273	262
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	348 251	149 983
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	484
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 969 510	3 629 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	9 872 697	3 604 294
EXCEDENT OU DEFICIT	96 813	25 541
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	22 454	
Bénévolat		
TOTAL	22 454	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	22 454	
Personnel bénévole		
TOTAL	22 454	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 5 328 296 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 96 813 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

L'exercice précédent était d'une durée de 6 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

L'association a été créée à l'initiative de la Région en décembre 2019. Au titre des missions mises en œuvre par l'association, l'AROM et l'Espace Info Jeunes ont transféré leurs activités et leurs personnels à Auvergne-Rhône-Alpes Orientation au printemps 2020.

L'association a pour missions :

- de produire et diffuser de la documentation et de l'information, à portée régionale, relatives à l'orientation scolaire et professionnelle ;
- l'organisation, l'appui à l'organisation et le financement de manifestations, salons, forums dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle tout au long de la vie;
- l'organisation, l'appui à l'organisation et le financement d'actions pour l'orientation et la promotion des métiers, en réponse aux besoins des acteurs économiques et des établissements de formation;
- la mise en œuvre d'actions favorisant l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La mise en œuvre de cet objet pourra s'organiser via l'accueil du public sur les sites de l'Association afin qu'elle puisse lui proposer directement son offre de services.

Le siège social est fixé au 1 rue Jacqueline et Roland de Pury à Lyon 2ème.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciel | 1 an & 3 ans, |
| • Matériel industriel | 3 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans & 4 ans, |
| • Mobilier | 3 ans & 4 ans, |
| • Inst. générales, agenc. aménag. | 5 ans & 9 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles comprennent notamment des soldes de subventions à recevoir pour un montant de 2 082 700 €.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

L'association a bénéficié de quatre subventions d'investissement de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- Travaux d'aménagement des locaux de Clermont : 213 136 €
- Acquisition de deux BUS : 699 108 €
- Investissements liés au dispositif TUMO : 1 022 320 €
- Service Digital : 190 580 €

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 410 792 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.60%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 198 135 euros.

Aides financières, appels à projet

L'association comptabilise au cours de l'exercice N les montants votés et attribués.

Lors de l'exercice N+1, les reliquats non consommés sont identifiés et comptabilisés dans un compte de dette.

Lors de l'exercice N+2, ces reliquats sont réattribués au budget et constatés en produits.

Contributions volontaires en nature

L'association a bénéficié d'un échange de marchandises pour un montant de 22 454,40 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 30/06/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 18 000 euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	168 840		236 616	
TOTAL	168 840		236 616	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	8 956			
- Générales, agencements et aménagements divers	458 730		16 841	
Matériel :				
- De transport	699 108			
- De bureau et informatique, mobilier	603 379		68 730	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	103 800			
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	1 873 972		85 571	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	36 235		1 755	
TOTAL	36 235		1 755	
TOTAL GENERAL	2 079 047		323 942	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			405 456	
TOTAL			405 456	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			8 956	
- Gales, agencements et aménagements divers	2 410		473 160	
Matériel :				
- De transport			699 108	
- De bureau et informatique, mobilier	6 299		665 810	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	103 800			
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	112 509		1 847 034	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			37 991	
TOTAL			37 991	
TOTAL GENERAL	112 509		2 290 480	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

-9-

Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	37 991		37 991
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	4 665	4 665	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	3 871	3 871	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 595	8 595	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 079 367	2 079 367	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	24 105	24 105	
Charges constatées d'avance	98 269	98 269	
	TOTAL	2 256 862	2 218 872
			37 991

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
		- A 1 an max. à l'origine		
		- A plus d'1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	266 710	266 710		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	202 273	202 273		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	216 888	216 888		
Impôts sur les bénéfiques	484	484		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 777	43 777		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 522 220	1 522 220		
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	2 252 351	2 252 351	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	749 919				749 919
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	27 054	25 541			52 595
Excédent ou déficit de l'exercice	25 541	-25 541	96 813		96 813
Situation nette	802 514		96 813		899 327
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	1 728 818		190 580	351 706	1 567 692
Provisions règlementées					
TOTAL	2 531 332		287 393	351 706	2 467 019

Commentaire

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Région AURA - Achat Bus	699 108	591 523	139 822	451 701
Région AURA - Aménagement locaux Clermont	213 136	183 468	23 682	159 787
Région AURA - Investissement / Aménagement	1 022 320	953 827	170 143	783 684
Région AURA - Service Digital	190 580		18 060	172 520
TOTAL	2 125 144	1 728 818	351 707	1 567 692

Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Etat - Mondial des Métiers	120 000		120 000				
Région AURA - Démo Métier	130 000		130 000				
Région AURA - WorldSkills		410 792				410 792	
TOTAL	250 000	410 792	250 000			410 792	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	250 000	410 792	250 000			410 792	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens	48	
Employés	15	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	8	
TOTAL	81	

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires : néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 695	78 488
Dettes fiscales et sociales	332 879	306 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	418 575	384 612

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	6 348	17 344
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	6 348	17 344

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		198 816
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		198 816

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Charges d'exploitation	98 269	630 400
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	98 269	630 400

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Remboursement formations	7 320
Aide Etat Apprentissage	36 000
Aide AGRFIP	2 168
Remboursement assurance	2 696
Remboursement IJ prévoyance	3 067
Total	51 251

Commentaire